

Profil de fonction : Expert·e en dangers naturels

Supérieur(e) direct(e) : Responsable du centre de compétences « Prévention »

Subordonnée(s) direct(s) : -

Exigences d'admission

- Formation :
 - Formation supérieure (ingénieur·e, géologue) ou formation jugée équivalente
- Expériences professionnelles :
 - Expérience dans le domaine de la construction
 - Expérience dans l'évaluation des dangers naturels
 - Expérience dans le dimensionnement de mesures de protection

Tâches et responsabilités

- Collabore activement à l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie de prévention contre les dangers naturels de l'Établissement
- Participe à l'établissement d'analyses de risques pour le canton
- Participe à l'élaboration et dispense des formations en lien avec son domaine pour les communes et les professionnels de la construction
- Assure la coordination des demandes de subventionnement pour les mesures de protection contre les dangers naturels
- Dispense des conseils auprès des professionnels de la construction : ingénieurs, architectes et entreprises de construction
- Examine les dossiers de permis de construire et d'aménagement du territoire et établit des préavis en matière de dangers naturels (yc parasismique), se coordonne avec les autres aspects de la sécurité du bâtiment (incendie et autres dangers naturels)
- Effectue des contrôles sur le terrain pour l'évaluation des risques et des mesures contre les dangers naturels, établit des rapports de mise en conformité
- Sur demande de la hiérarchie, représente l'ECAB auprès des différents partenaires, associations et commissions
- Participe aux enquêtes après sinistres

- Collabore avec le département de l'Assurance sur les dispositions constructives en matière de prévention

Compétences de bases

- Maîtrise la langue française ou allemande et dispose de bonnes connaissances de l'autre langue
- Maîtrise les outils informatiques spécifiques à son domaine d'activité

Compétences techniques et de matière

- Maîtrise les techniques de construction des bâtiments
- Dispose d'excellentes connaissances dans le domaine des dangers naturels et des mesures de protection, y compris le parasismique, ainsi que des bases de la prévention incendie
- Maîtrise l'utilisation des systèmes d'information géographiques
- Connaît les processus de délivrance des permis de construire
- Dispose de solides compétences d'organisation
- Garde une vue multidisciplinaire et considère les interactions

Compétences sociales et émotionnelles

- Perception de l'autre : est à l'écoute des clients et collègues et sait se mettre à leur place, sait évaluer correctement les situations et le besoin d'agir
- Charge de travail : sait garder son calme, même en cas de charge de travail importante
- Conscience professionnelle : vérifie et respecte à tout moment la conformité aux lois et prescriptions, témoigne de la loyauté aux décisions prises et sait en convaincre les autres
- Serviabilité : collabore activement avec ses collègues et les soutient en cas de besoin
- Capacité d'adaptation : sait s'adapter vite et bien aux différentes situations et événements, sait se mettre en question et est apte à évoluer de façon constante
- Compétence de communication : sait s'exprimer de manière claire, simple et pragmatique et est facilement compris par ses interlocuteurs hétérogènes